

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Domaine de Blanquefort, Besse sur Issole



Rédaction : Antoine CATARD – novembre 2018

Terrain: Antoine CATARD, Vincent Mariani, Magali Aferiat - octobre-novembre 2018

SIÈGE SOCIAL :

CEN PACA
Immeuble Atrium Bât. B
4, avenue Marcel Pagnol
13100 Aix-en-Provence
Tél. +33 (0)4 42 20 03 83
Fax. +33 (0)4 42 20 05 98

www.cen-paca.org

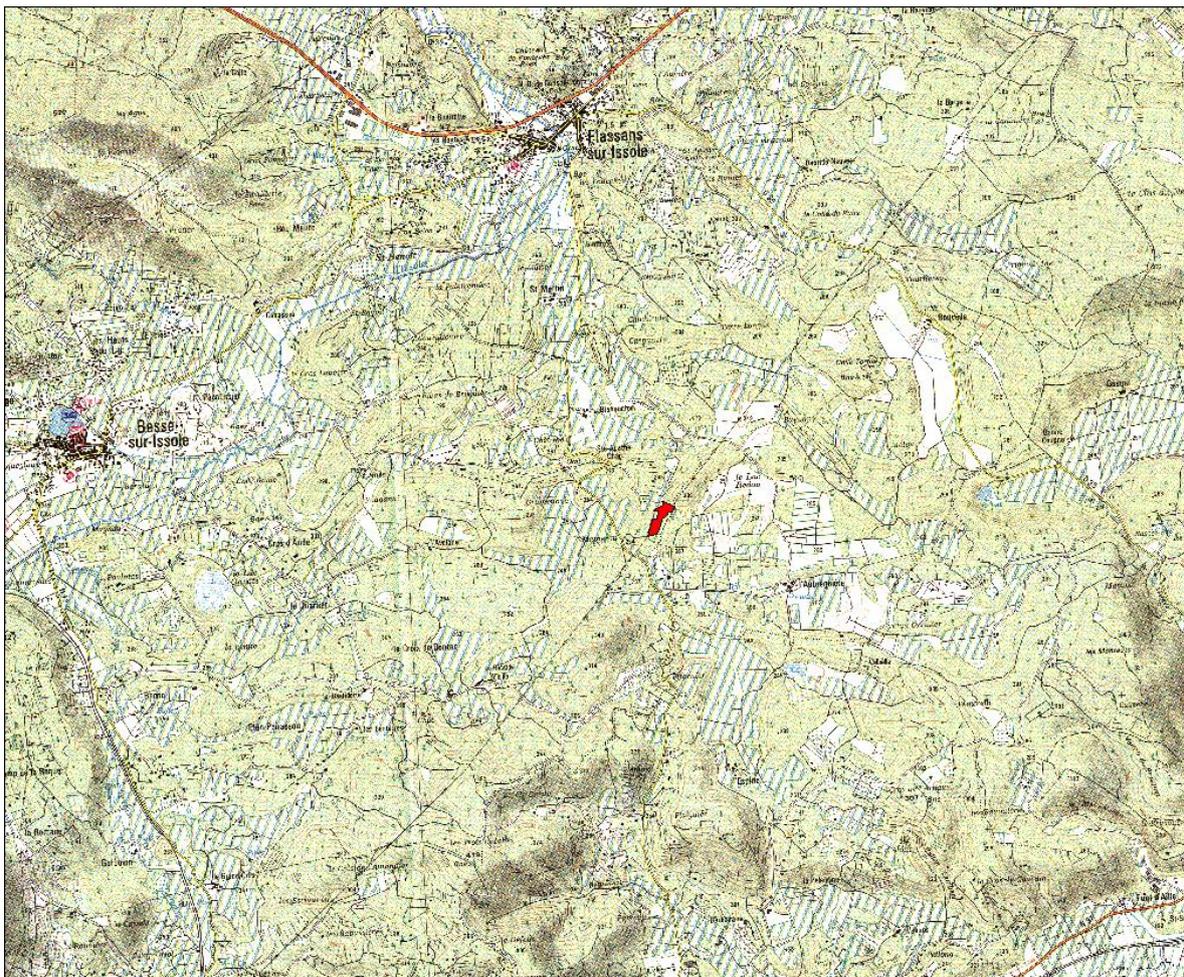
CODE APE : 9104 Z
N° SIRET : 340 747 047 00033

Membre de la
Fédération des
Conservatoires
d'espaces naturels

Contexte

La SCEA du Domaine de Blanquefort envisage de déposer une demande de défrichement concernant pour partie les parcelles 695, 696, 697 et 705, à Besse sur Issole pour une surface d'environ 1.76 ha. Le projet de nature agricole porte sur une zone boisée relevant d'une sensibilité majeure au titre de la carte de sensibilité tortue d'Hermann. La présence de l'espèce étant documentée à proximité, le CEN PACA a été mandaté pour expertiser le site.

Localisation de la zone d'étude



Méthode

La zone a été parcourue en tous sens à 5 reprises lors de sessions de 2h environ. Nous avons travaillé lors de journées propices à l'observation des reptiles (pas ou peu de couvert nuageux). Les horaires ont été adaptés également en fonction des températures (prospections automnales). Toutes les lisières ont fait l'objet d'un examen attentif. Les sessions ont généralement commencé en fin de matinée compte tenu de la saison. Il convient de noter que la période automnale est moins propice que le printemps pour cette espèce du fait d'une plus faible activité des individus. En fonction des dates de passage, ce

type de prospections permet de contacter le cas échéant d'autres espèces à enjeux ou bénéficiant d'un statut réglementaire.

Les dates de passages étaient les suivantes:

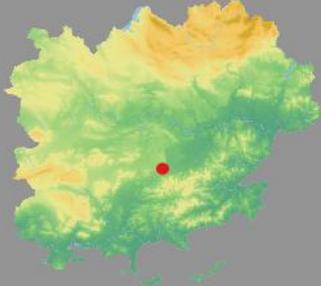
- 03/10/2018
- 19/10/2018
- 25/10/2018
- 23/10/2018
- 15/11/2018

Résultats

Description de la zone

La zone d'étude porte sur d'anciennes terrasses cultivées et abandonnées à partir des années 1950. Ce petit parcellaire est largement bordé de clapiers et de divers tas d'épierrement des cultures. Les cultures étaient vraisemblablement dominées par des oliveraies dont certains sujets persistent actuellement. La formation portait jusqu'en 2016 sur un peuplement post-cultural à base de chênes verts, chênes pubescents et pins d'Alep en sur étage. L'entretien régulier à l'aplomb de la ligne électrique a maintenu pour partie un faciès de friches semi-ouvertes, généralement attractif pour la tortue d'Hermann. Une coupe de bois de feu a eu lieu en 2016 sur la majorité de la zone d'étude. Le faciès actuel est donc essentiellement arbustif (rejets de paliure - épines du christ et de filaires à feuilles étroites) en mélange avec une friche herbacée.

Données naturalistes - Site de Blanquefort

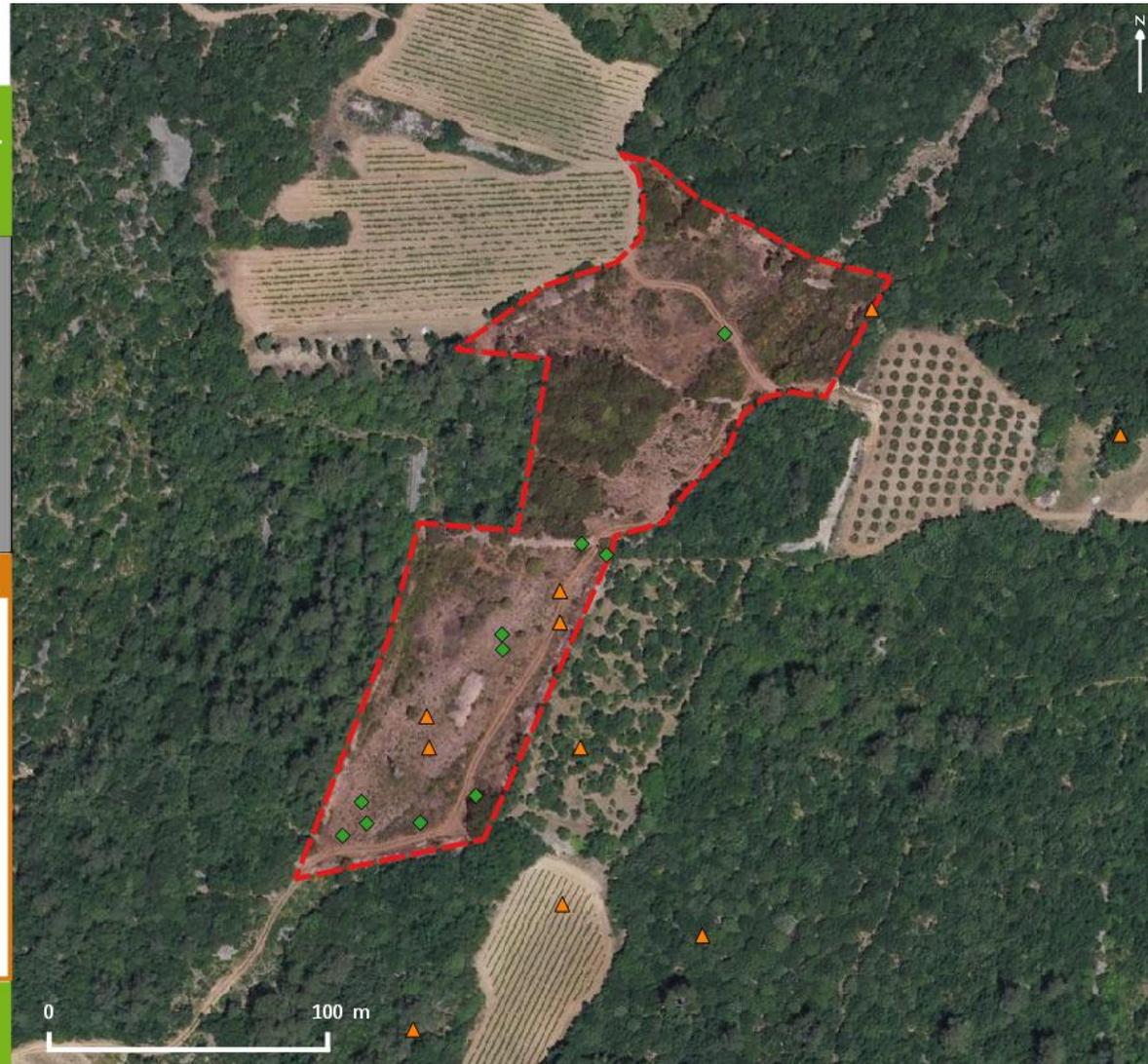


Légende :

- ▲ Tortue d'Hermann (<2010)
- ◆ Mauve bisannuelle
- ▭ Périmètre de travaux

Source : ORTHO®, GEOPORTAIL 2016

Conception : V.MARIANI | CEN PACA 2018



Les conditions d'inventaires (pression suffisante, période, météo, détectabilité des tortues dans le milieu) permettent-ils de qualifier efficacement le site ?

Partiellement en raison de la période automnale moins favorable, la zone est entièrement prospectable mais la détectabilité des tortues est moyenne du fait de l'importance des tas de rémanents au sol (pouvant servir de cachettes)

Le site présente-il des habitats favorables à l'espèce ?

Oui, les formations et structures végétales sont propices. Il n'y a pas d'accès à l'eau sur la zone d'étude.

Le secteur naturel (colline, boisement) auquel se rattache la zone abrite-t-il l'espèce ?

Oui, l'espèce avait été contactée antérieurement à sur la zone d'étude (avant 2010). Celle-ci est proche d'un des principaux noyaux de populations en Provence calcaire (périphérie du lac Redon)

La tortue d'Hermann a-t-elle été contactée sur la parcelle ?

Non

D'autres espèces protégées, à enjeux ou patrimoniales ont-elles été contactées sur la parcelle ?

La rainette méridionale a été notée à plusieurs reprises. La zone abrite dix stations de mauve bisannuelle *Alcea biennis* protection régionale. Le nombre total de pieds observés est de 52. Les 3/4 se situent au sud de la zone et concernent ces cinq pointages. Notre travail ayant été conduit à l'automne, l'évaluation des enjeux floristique n'a pu être que partielle.

La tortue d'Hermann est-elle probable ou susceptible de fréquenter la parcelle ?

Oui, l'inventaire ne prétend pas l'exhaustivité. La présence d'une population sur ce secteur, l'existence de données antérieures et les milieux en présence suggère que l'espèce est en capacité de fréquenter la zone. La taille des domaines vitaux, de l'ordre de quelques hectares, suggère fortement que l'espèce est susceptible de fréquenter la zone.

Le projet de défrichement est-il susceptible de détruire une population notable de tortues d'Hermann ?

Non, les conditions d'inventaires auraient permis de déceler une population importante. Néanmoins la probabilité d'impacter des individus lors d'un défrichement est suffisamment élevée pour nécessiter la mise en œuvre de précautions visant une atténuation des risques.

Le projet de défrichement est-il susceptible d'affecter un corridor biologique ou la fonctionnalité écologique de la zone ?

Oui, car le projet s'insère entre des secteurs naturels et est susceptible d'affecter la mobilité de certaines espèces terrestres comme la tortue d'Hermann.

Existe t il des habitats de substitution à proximité ?

Oui

Y a t il connaissance d'effets cumulatifs d'autres projets à la demande de défrichement?

Non

Notre étude n'a pas permis de contacter l'espèce aux dates annoncées. Nos résultats ne permettent pas de qualifier la sensibilité de la zone à un niveau supérieur au regard de la carte de sensibilité.

Analyse du projet

Nos inventaires n'ont pas permis de révéler la présence de spécimens à cette période de l'année. Des données anciennes attestent de la fréquentation de la zone par le passé. Plusieurs hypothèses peuvent être émises. La zone est préférentiellement fréquentée au printemps et nos inventaires ont eu lieu à l'automne. Les densités sont faibles et l'espèce nous a échappé du moins à l'échelle de la zone d'étude alors que les animaux pouvaient à ce moment là occuper des zones plus propices à l'hibernation (couvert forestier). Les habitats en place bien que favorables ont été modifiés par des coupes de bois impliquant un changement de comportement des individus. Il est également tout à fait possible que le passage répété de porteurs forestiers a pu impliquer la perte d'individus par écrasement diminuant ainsi la densité de la population. **Dans l'éventualité où les travaux de défrichement auraient lieu en hiver, le projet est donc jugé moyennement impactant pour la tortue d'Hermann. Nous ne pouvons garantir ce niveau d'impact pour des travaux printaniers. Dans cette éventualité, il serait alors nécessaire de procéder à un contrôle préalable à l'aide d'un maître chien spécialisé dans la détection des tortues juste avant travaux.**

La prise en compte d'une plante à statut réglementaire apparaît nécessaire. La mauve bisannuelle semble avoir été favorisée par le maintien des conditions semi-ouvertes sous la ligne électrique. Un évitement total des stations apparaît peu compatible avec le projet sauf à réduire son ambition de moitié. Un évitement de la majorité des pieds, ceux correspondants aux stations les plus au sud aurait en revanche peu d'impact surfacique sur le projet. Ceci implique toutefois un travail de balisage et de sensibilisation des ouvriers avant travaux.

Procédures d'atténuation

Un défrichage complet ou un gyrobroyage préalable rendant le milieu défavorable devrait être conduit **au cœur de l'hiver ou de la saison estivale** afin de limiter le risque d'interactions entre les tortues d'Hermann et les engins.

Le projet prévoit de conserver *in situ* les clapiers, ruines de cabanons et autres tas d'épierrement. Afin de conserver une part de ses fonctionnalités écologiques au site, ceci est important. Il serait alors souhaitable de conserver des corridors herbacés et arbustifs en haut et en bas des clapiers. Il s'agirait non seulement de disposer de bandes enherbées mais d'un minimum d'arbustes de faible hauteur. Les figuiers et oliviers encore en place sont aussi à conserver, le tout à la fois dans un souci de fonctionnalité biologique du site utile à la production viticoles (infrastructures servant de supports aux espèces assurant la lutte intégrée) mais aussi pour conserver la qualité paysagère et le patrimoine historique du site. Les alignements de clapiers sont orientés est-ouest et le maintien de ces infrastructures écologiques serait de nature à atténuer l'impact pressenti sur les corridors écologiques.

TORTUE D'HERMANN

Testudo hermanni hermanni

Ordre : Testudines

Répartition biogéographique : Strictement méditerranéenne, la Tortue d'Hermann se rencontre de l'Espagne jusqu'aux Balkans. L'Italie marque la frontière entre les deux sous-espèces *T. h. hermanni* à l'ouest et *T. h. boettgeri* à l'est. En France, elle ne vit plus qu'en Corse et en effectifs réduits dans le Var où elle est cantonnée au massif des Maures et à la dépression permienne avec quelques populations attenantes, y compris sur zones calcaires.



© J. CELSE

Statut réglementaire : PN, DHII, BE2

Statut de conservation : Elle est classée « vulnérable » dans la Liste Rouge Nationale. Dans le Var, l'espèce est considérée comme en danger d'extinction.

Écologie/Habitats : L'espèce exploite une grande diversité d'habitats parmi lesquels des milieux semi-ouverts au printemps et en automne et des milieux plus fermés en été et en hiver. L'accès à la ressource en eau est un facteur très favorable à l'espèce bien que non réducteur.

Présence et abondance sur le site : 4 données antérieures sur la zone d'étude mais pas de contact à l'automne 2018, densités semblant faible sur les 1.7 ha mais parfois élevées à proximité (d'importantes populations se situent à quelques centaines de mètres et leurs domaines vitaux peuvent inclure la zone d'étude)

MAUVE BIANNUELLE

Alcea biennis Winterl., 1788

Malvaceae

Répartition biogéographique : Aire disjointe dans le sud-est de l'Europe, de la Provence à la Grèce et à la Russie, Balkans, Turquie. En France, elle se limite au secteur centre-ouest du Var.

Statut réglementaire : espèce protégée au niveau régional.

Type biologique : Thérophyte scapiforme / hémicryptophyte

Écologie/Habitats : Friches et champs incultes.

Présence et abondance sur le site : 52 pieds répartis en 10 stations.



© V. MARIANI



Mauve bisannuelle *in situ*



Vues de la zone étudiée





Exemple de clapiers nécessitant une prise en compte écologique et paysagère

